

**POLYMÈRE LIQUIDE V-PLUS****SECTION 1: IDENTIFICATION**

|  |   |
|--|---|
| <b>Identificateur du produit</b>               | POLYMÈRE LIQUIDE V-PLUS   |
| <b>Autres moyens d'identification</b>          | SOL-POLY-V-PLUS   |
| <b>Usage recommandé</b>                        | ÉMULTION ACRYLIQUE POUR AJOUT AUX PRODUIT -STRUCTUROC V-PLUS.   |
| <b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b> | BMQ SOLUTIONS, 1522 Boulevard des Laurentides, Laval, Qc, H7M 2N7,<br>Marc Charlebois, 877-267-7249, <a href="http://www.lafarge.ca/en/bmq-solutions">www.lafarge.ca/en/bmq-solutions</a> |
| <b>Identificateur du fournisseur</b>           | BMQ SOLUTIONS, 1522 Boulevard des Laurentides, Laval, Qc, H7M 2N7,<br>Marc Charlebois, 877-267-7249, <a href="http://www.lafarge.ca/en/bmq-solutions">www.lafarge.ca/en/bmq-solutions</a> |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence</b>           | Marc Charlebois, 514-705-7198, 24 Heures / 7 Jours<br>CANUTEC, 613-996-6666, 24HR/7Jours<br>Josiane Gagnon, 514-909-5277, 24 Heures / 7 Jours   |
| <b>Numéro de la FDS</b>                        | 0327  |

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT 1988 (Règlement sur les Produits Contrôlés).

**Éléments d'étiquetage**

Mention d'avertissement :

Non Classifiée

Mention(s) de(s) danger(s) :

Aucune

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Intervention :

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un Centre antipoison/ un médecin/

Stockage :

Keep from freezing.

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Identificateur du produit : POLYMÈRE LIQUIDE V-PLUS - Ver. 1

FDS No. : 0327

Date de préparation :

Date de la plus récente version révisée : le 17 octobre, 2018

Page 01 de 06

Mélange :

#### Notes

ce produit ne porte pas de matières dangereuses

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver abondamment à l'eau. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

#### Ingestion

Donner deux verres d'eau nE PAS faire vomir à moins d'avis médical en cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec les yeux : cause une très légère irritation. En cas de contact avec la peau et/ou en cas d'ingestion : peut causer une légère irritation.

### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

#### Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire.

#### Instructions particulières

Sans objet.

#### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

#### Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau haute pression.

### Dangers spécifiques du produit

Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Autonome approuvé par le NIOSH appareil respiratoire devrait être disponible pour les pompiers.

Un vêtement pour la protection chimique (p. ex. vêtement anti-éclaboussure) et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires. Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Identificateur du produit : POLYMÈRE LIQUIDE V-PLUS - Ver. 1

FDS No. : 0327

Date de préparation :

Date de la plus récente version révisée : le 17 octobre, 2018

Page 02 de 06

## Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

### Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Absorber le déversement avec une matière inerte et placer dans un conteneur de déchets chimiques.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Signaler immédiatement les fuites, les déversements ou les ruptures de l'équipement de sécurité (p. ex. système de ventilation). Utiliser une ventilation adéquate et employé une protection respiratoire si il y a présence de poussière ou vapeurs.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, bien ventilé. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Ne laissé pas geler le contenant.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

#### Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

|   |  |
|---|--|
| Apparence   | Gris.  |
| Odeur   | Pas disponible                                   |
| Seuil olfactif  | Pas disponible                                   |
| Melting Point/Freezing Point  | 0 °C (32 °F) (congélation)                       |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition                  | 100 °C (212 °F)                                  |
| Point d'éclair  | Pas disponible                                   |
| Inflammabilité (solides et gaz)                                     | Pas disponible                                   |
| Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité | Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure) |
| Densité de vapeur   | Pas disponible                                   |
| Solubilité  | Dispersible dans l'eau                           |
| Température d'auto-inflammation                                     | Sans objet                                       |

Identificateur du produit : POLYMÈRE LIQUIDE V-PLUS - Ver. 1

FDS No. : 0327

Date de préparation :

Date de la plus récente version révisée : le 17 octobre, 2018

Page 03 de 06

|   |  |
|---|--|
| <b>Température de décomposition</b>           | Pas disponible   |
| <b>Viscosité</b>                              | Pas disponible (cinématique); ~ 1500 centipoises (dynamique) |
| <b>Autres informations</b>                    |  |
| <b>État physique</b>                          | Liquide  |
| <b>Formule moléculaire</b>                    | Pas disponible   |
| <b>Poids moléculaire</b>                      | Pas disponible   |
| <b>Densité en vrac</b>                        | Pas disponible   |
| <b>Température critique</b>                   | Pas disponible   |
| <b>Tension de vapeur à 50 °C</b>              | Pas disponible   |
| <b>Concentration des vapeurs à saturation</b> | Pas disponible   |

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Inconnu.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Hautes températures. Congélation. Températures au-dessus de 40 °C

### Matériaux incompatibles

Dans la présence d'eau.

### Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

### Voies d'exposition probables

Contact oculaire; ingestion.

### Corrosion/Irritation cutanée

Il existe des preuves limitées d'une légère irritation.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

#### Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

### Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Persistance et dégradation

Ne se dégrade pas rapidement, selon les essais quantitatifs.

### Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit peut lentement migrer à travers le sol.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Pourrait être coagulé et séparé à l'enfouissement ou l'incinération. Éliminer dans une décharge selon les règlements officiels, les règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Traiter les déchets dans une installation d'élimination approuvée.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

**Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Cote de danger NFPA** Santé - 1    Inflammabilité - 0    Instabilité - 0

**FDS préparée par** BMQ SOLUTIONS

**Numéro de téléphone** 877-276-7249

**Date de la plus récente version révisée** le 17 octobre, 2018

### Signification des abréviations

AIHA® = AIHA® Guideline Foundation  
ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer  
NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health  
NTP = National Toxicology Program  
OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis  
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

### Références

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health.  
Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

### Avis

Nous croyons les renseignements ci haut exacts. Cependant, nous déclinons toute responsabilité quant a la fiabilité et l'utilisation de ces derniers

Identificateur du produit : POLYMÈRE LIQUIDE V-PLUS - Ver. 1

FDS No. : 0327

Date de préparation :

Date de la plus récente version révisée : le 17 octobre, 2018

Page 05 de 06

---

Identificateur du produit : POLYMÈRE LIQUIDE V-PLUS - Ver. 1

FDS No. : 0327

Date de préparation :

Date de la plus récente version révisée : le 17 octobre, 2018

Page 06 de 06